



MATÉRIEL DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE ET ESSENTIEL SELON VOTRE EMBARCATION

Il arrive que les sources d'information divergent quant au matériel obligatoire à posséder selon les types d'embarcations nautiques. Eau Vive Québec et Canot Kayak Québec vous aident à démêler le tout, que vous sortiez en canot, en kayak ou en planche à pagaie. Nous avons aussi ajouté quelques essentiels aux exigences de Transports Canada.

PLANCHE À PAGAIE

TRANSPORTS CANADA : OBLIGATOIRE

- Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage à portée de main et homologué au Canada pour votre âge ou votre poids (nous recommandons de le porter en **tout temps**). Les VFI gonflables doivent être portés en permanence et sont interdits en eau vive et pour les moins de 16 ans.
 - Sifflet nautique ou dispositif de signalement sonore (idéalement à portée de bouche).
 - Lampe de poche étanche à la tombée de la nuit et en période de visibilité réduite (nous recommandons d'avoir assez d'éclairage pour être visible de tous les côtés).
 - Ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m si vous ne portez pas votre VFI ou gilet de sauvetage (nous recommandons de l'avoir en tout temps).
-

NOS ESSENTIELS

- Embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie.
- Pagaie insubmersible en bonne condition.
- Laisse détachable à une main (en eau vive, la laisse à détachement rapide à la taille est nécessaire).
- Casque n'absorbant pas l'eau et conçu pour son évacuation rapide en eau vive.
- Vêtements adaptés à la météo et à la température de l'eau (de la tête aux pieds).
- Appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.

KAYAK

TRANSPORTS CANADA : OBLIGATOIRE

- Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage à portée de main et homologué au Canada pour votre âge ou votre poids (**nous recommandons de le porter en tout temps**). Les VFI gonflables doivent être portés en permanence et sont interdits en eau vive et pour les moins de 16 ans.
 - Sifflet nautique ou dispositif de signalement sonore (**idéalement à portée de bouche**).
 - Lampe de poche étanche à la tombée de la nuit ou en période de visibilité réduite (**nous recommandons d'avoir assez d'éclairage pour être visible de tous les côtés**).
 - Ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m (**nous recommandons 18 m de longueur et 7 mm de diamètre en eau vive**).
 - Écope ou pompe de cale.
-

NOS ESSENTIELS

- Embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie.
- Pagaie insubmersible en bonne condition.
- Vêtements adaptés à la météo et à la température de l'eau (**de la tête aux pieds, ce qui comprend les chaussures**).
- Appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.
- Une (1) trousse de premiers soins par groupe de pagayeurs.
- Une (1) pagaie de secours par groupe de pagayeurs.
- Une (1) trousse de matériel de secours par groupe de pagayeurs en eau vive, comprenant quatre (4) mousquetons, trois (3) poulies, deux (2) prusiks, deux (2) sangles de 3 m (22 mm de largeur), trois (3) cordelettes de 1,5 m (6 mm de largeur).
- Casque n'absorbant pas l'eau et conçu pour son évacuation rapide en eau vive (**classe 3 ou plus**).
- Trois (3) fusées de détresse si à plus d'un mille marin du rivage.



CANOT

TRANSPORTS CANADA : OBLIGATOIRE

- Vêtement de flottaison individuel (VFI) ou gilet de sauvetage à portée de main et homologué au Canada pour votre âge ou votre poids (nous recommandons de le porter en tout temps). Les VFI gonflables doivent être portés en permanence et sont interdits en eau vive et pour les moins de 16 ans.
 - Sifflet nautique ou dispositif de signalement sonore (idéalement à portée de bouche).
 - Lampe de poche étanche à la tombée de la nuit et en période de visibilité réduite.
 - Ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m.
 - Écope ou pompe de cale.
-

NOS ESSENTIELS

- Embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie.
- Pagaie insubmersible en bonne condition.
- Vêtements adaptés à la météo et à la température de l'eau (de la tête aux pieds, ce qui comprend les chaussures).
- Appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.
- Une (1) trousse de premiers soins par groupe de pagayeurs.
- Une (1) pagaie de secours par groupe de pagayeurs.
- Une (1) trousse de matériel de secours par groupe de pagayeurs en eau vive, comprenant quatre (4) mousquetons, trois (3) poulies, deux (2) prusiks, deux (2) sangles de 3 m (22 mm de largeur), trois (3) cordelettes de 1,5 m (6 mm de largeur).
- Casque n'absorbant pas l'eau et conçu pour son évacuation rapide en eau vive (classe 3 ou plus).
- Trois (3) fusées de détresse si à plus d'un mille marin du rivage.

DES QUESTIONS ?

CONTACT@LAROUTEBLEUE.CA

